

**Spectacle à Denonville I
le 10 juin prochain**

Une animation culturelle proposée par
la bibliothèque de Denonville

**Patrick et sa troupe de
jeunes acteurs en herbe**

sont heureux de vous présenter

**SAMEDI 10 JUIN 2017
à 15H15**

**Comme un p'tit trou
dans une pomme**

OUI MAIS... où ?

Rendez-vous
à la mairie
5 rue de Brisay
coté cours
Denonville

AU PROGRAMME

- Un p'tit trou dans une pomme
- Une Lectorale : scène de L'avare de Molière (version comique)
- Découverte poétique (quelques poésies lues par la troupe P.O.M.)
Jeu : "Allo la terre, toi la lune !"
- Goûter offert : gâteaux, boissons non alcoolisées, café ou thé

Une animation culturelle encadrée par
les bénévoles de la bibliothèque de Denonville

Renseignements à la bibliothèque de Denonville aux heures d'ouverture. Merci
Ou par Email: bibliotheque.denonville@gmail.com

ANNEE 2017



La mairie sera
exceptionnellement fermée les
vendredi 26 et samedi 27 mai pour
le pont de l'Ascension.

Nous déplorons le décès de Thierry de
TADDEO, le 15 mars 2017 à Dourdan.
Nous présentons toutes nos
condoléances à sa famille et ses amis.



Bienvenue à :

- Thadée GAUCHER, né le 03 mai 2017 à Rambouillet, fils de Déborah MARECHAL et de Victor GAUCHER
- Jade DUVAL, née le 15 mai 2017 à Versailles, fille de Jessica BRITO et Julien DUVAL

**Toutes nos félicitations aux heureux
parents**

Annnonce services à la personne



**L'Echo de Denonville
Adonville et Monvilliers**

Commission
communication
N° 54 de mai 2017



Le mot du maire

Voilà déjà trois années que vous avez élus notre
équipe municipale. Nous sommes donc à mi-mandat...
Le temps de faire un point sur les réalisations de 2014
à 2016 :

- La vente de l'ancienne école nous a permis de réaliser une salle de cérémonie;
- La toiture de l'église a été refaite;
- La piscine remise aux normes ;
- Le château d'eau a été complètement réhabilité ;
- La toiture de la mairie entièrement refaite ;
- Une poutre majeure de l'église a été changée,
- Mise en place d'un radar pédagogique rue de la tour à Malborough ;
- Remplacements et mises en place de signalétiques ;
- Réparation de l'horloge de l'église ;
- Remplacement du portail du cimetière ;
- Mise à disposition de locaux et aides à l'installation d'une bibliothèque ;
- Remplacement de toutes les têtes des points lumineux (lampadaires)
- Remplacement des canalisations d'eaux sur Denonville et Adonville
..... Et beaucoup d'autres choses de l'ordre du quotidien ☺

Pour 2017, les budgets étant votés, nous effectuerons :

- Le remplacement du matériel informatique de la mairie ;
- Le remplacement du portail de la mairie qui donne accès à la salle de cérémonie et de deux portes du stade ;
- L'extension du columbarium ;
- La mise en place de nouvelles aires de jeux pour enfants à Denonville, Adonville et Monvilliers;
- Pour finir les travaux de réhabilitation « eaux », remplacement des canalisations rue du fourneau et cours des duchons ;
- Nous réaliserons également quelques travaux liés à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Malgré les baisses de dotations, une bonne gestion de la commune et les recettes à venir liées aux ventes des terrains du lotissement des Vignes d'Allians nous permettent malgré tout de poursuivre nos investissements. Nous avons décidé cette année de ne pas augmenter nos taux sur les impôts fonciers et locaux.

Nous espérons que les efforts que nous déployons vous satisfont et participent au bien être de toutes et tous. C'est dans cet esprit que nous agissons.

Evelyne LAGOUTTE
Maire de Denonville, Adonville et Monvilliers

Mairie de Denonville, Adonville et Monvilliers

**Horaires d'ouverture : lundi de 17h à 19h, vendredi de 14h à 17h et samedi de 9h à 12h.
Egalement sur rendez-vous en téléphonant au 02 37 99 62 19.**

Courriel : mairie.denonville@wanadoo.fr

Site internet : www.denonville.fr

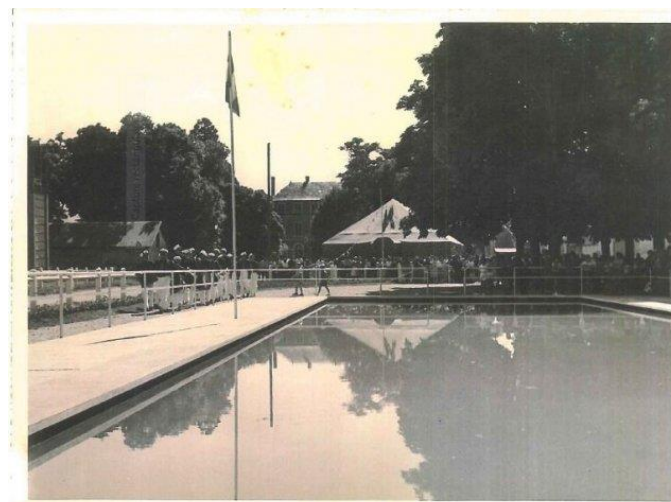
Rédaction de l'Echo de Denonville : Isabelle Gevelers et les membres de la commission

Vidanges des fosses septiques

La nouvelle Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île de France n'a pas encore signé de contrat de groupe avec une société de vidanges des fosses septiques. Bien que nous n'ayons pas cette compétence et avec leur accord, la Mairie a contacté la société AVD afin de mettre en place une campagne de vidange des fosses septiques. Nous avons négocié un prix de 128,50 € par fosse (sous condition d'avoir au moins cinq fosses à vider). **Si vous êtes intéressés, merci de donner vos coordonnées à la mairie** qui fera le lien avec la société. Vous recevrez un courrier avec un coupon réponse que vous devrez impérativement retourner. Le paiement s'effectuera auprès du chauffeur du camion le jour de la vidange.

Piscine de Denonville

Comme tous les ans, la piscine de Denonville ouvrira du 01 juillet au 30 août 2017, du mardi au dimanche. Les horaires d'ouverture sont de 14h00 à 19h00. Les tarifs seront les mêmes que ceux de 2016, soit 2,20€ l'entrée individuelle et 34 € la carte de 20 entrées.



Enquête INSEE

L'INSEE réalise, entre le 2 mai et le 24 juin 2017, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. Elle s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus. Quelques ménages seront sollicités et un enquêteur muni d'une

carte l'accréditant prendra contact avec eux. Merci de lui réserver un bon accueil.

Randonnée pédestre et cycliste

Le Comité des Fêtes et des Loisirs de Denonville (CFL) a organisé le 7 mai dernier sa randonnée pédestre et cycliste, destinée à tous les publics, petits et grands, amateurs et plus professionnels. Des coupes ont été remises aux vainqueurs en présence de Philippe Vigier, député, et de Mme le Maire. Un grand merci à toutes et à tous pour cette parfaite organisation.



Cérémonie de commémoration du 8 mai

De nombreuses personnes étaient présentes lundi 8 mai pour la journée de commémoration du 8 mai 1945. Un grand merci à tous et surtout aux enfants qui ont lu un texte émouvant. Un vin d'honneur offert par la mairie a clôturé cette cérémonie.





Budget 2017 de la commune

Le budget pour l'année 2017 a été voté lors du dernier conseil municipal (vous trouvez les comptes-rendus des conseils sur le site internet de Denonville).

Libellé	Budget prévisionnel 2017
Dépenses	
Charges à caractère général	209 083,62
Charges de personnel et frais assimilés	128 930,00
Atténuations de produits	14 472,00
Autres charges de gestion courante	192 470,00
Total des dépenses de gestion courante	544 955,62
Charges financières	0,00
Charges exceptionnelles	7 650,00
Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	552 605,62
Recettes	
Atténuations de charges	26 500,00
Produits des services, du domaine et ventes	3 200,00
Impôts et taxes	230 328,00
Dotations, subventions et participations	113 182,00
Autres produits de gestion courante	250,00
Total des recettes de gestion courante	373 460,00
Produits financiers	0,00
Produits exceptionnels	1 203,00
Total des recettes réelles de fonctionnement	374 663,00
Résultat antérieur	177 942,62
	=
	552 605,62

Priorités 2017 en terme de sécurité

Nous avons défini deux priorités en terme de sécurité routière : la rue des Vignes d'Allians et la rue de la tour à Malborough. Nous travaillons avec les services du département afin que des aménagements soient mis en place pour ralentir les véhicules mais aussi pour rendre les trottoirs aux piétons.

Nouveau sur le site internet !

Vous trouverez dans la rubrique "Services" une page dédiée aux petites annonces rédigées par les habitants de la commune.

Pour mettre en ligne une annonce, vous devez vous adresser à la mairie. Nous vérifierons la conformité du contenu avant la mise en ligne

Rémi : du nouveau dans les transports scolaires

La Région a décidé de la gratuité des transports scolaires pour assurer à tous un égal accès à l'école et préserver le pouvoir d'achat des familles.

Seuls restent à la charge des familles des frais de dossier de 25 € par élève (dans la limite de 50 € par famille).

Attention !

Vous avez jusqu'au 17 juillet 2017 pour vous inscrire. Au-delà de cette date, des frais supplémentaires de 10 € par élève seront appliqués dans la limite de 20 € par famille.

Pour toute information complémentaire :

www.remi-centrevaldeloire.fr/transports-scolaires.html